

COMMUNIQUE

L'Etablissement Public de Télévision (EPTV), après avoir pris connaissance d'un communiqué de la Ligue de Football Professionnel- qui ne lui a pas encore été notifié officiellement- tient à apporter les éclaircissements suivants :

-En dépit d'une conjoncture difficile, les engagements financiers de l'EPTV ont toujours été honorés malgré une défaillance dramatique en matière de protection de ses droits par le piratage systématique de certains éditeurs de service de télévision ainsi qu'à l'intérieur des enceintes de compétition. Ceci est déjà une violation flagrante des termes du contrat liant les deux partenaires qui autoriserait l'EPTV à ne pas payer.

-Le nombre sans cesse croissant de matches à huis clos, pénalise le téléspectateur encore une fois privé d'une compétition dont l'objectif est d'apporter du spectacle et de la convivialité.

-Il va sans dire ce nombre de matches à huis clos ainsi qu'une programmation anarchique et hasardeuse de la compétition ont provoqué un impact financier négatif important dont l'évaluation précise sera portée à la connaissance de la LFP.

Compte tenu de ce qui précède et du nouveau paysage audiovisuel caractérisé par l'apparition de nouveaux acteurs, l'EPTV invite la LFP à lancer un appel à candidatures pour l'attribution des droits de retransmission en toute équité.

En attendant l'EPTV réaffirme son engagement à continuer à assumer ses missions de service public au service du sport national.